

Ecod'0, un programme pour sensibiliser aux économies d'eau en entreprise dans le Morbihan

Sensibiliser le monde économique à la préservation de la ressource en eau et aux bonnes pratiques, c'est l'objectif du programme « Ecod'0 », mené par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan. Du grand groupe à la TPE, ce sont 30 structures de l'industrie et du tourisme qui ont bénéficié d'un diagnostic et de préconisation pour mieux faire face aux enjeux liés à l'eau dans un contexte de réchauffement climatique.

Ecod'0 est né il y a presque 4 ans. « C'est un projet qui est né fin 2017. A l'époque, il y avait une forte tension hydrique dans le Morbihan », explique Patrick Le Bourlay, responsable de pôle « conseils aux entreprises » au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan (CCI). « Le directeur de l'unité départementale de la Dreal Bretagne a tiré la sonnette d'alarme, en disant qu'il fallait travailler notamment sur la problématique de l'eau dans le monde économique. La préfecture et la Dreal souhaitaient mener une opération de sensibilisation et de valorisation sur les économies d'eau et les bonnes pratiques en entreprise », se remémore-t-il. « A partir de là, la CCI du Morbihan est devenu le chef d'orchestre du programme ». Celui-ci, baptisé « Ecod'0 », va regrouper au sein de son comité de pilotage acteurs publics et privés : la Dreal, la Région Bretagne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les services de l'Etat (DDPP, DDTM, ARS), Eau du Morbihan, collectivités ayant la compétence production/distribution de l'eau (Ville de Vannes/Golfe du

Morbihan Agglomération, Lorient Agglomération), la SAUR, l'Agence de Développement du Tourisme en Morbihan.

L'objectif du programme ? « Sensibiliser le monde économique à la gestion de l'eau et aux bonnes pratiques, et à la disponibilité de la ressource », précise Patrick Le Bourlay. La première session, qui s'est déroulée entre janvier 2020 et fin mars 2021, a permis à 30 entreprises de se faire diagnostiquer (20 industriels et 10 professionnels du tourisme, du grand groupe à la TPE). Un guide comprenant 35 fiches de bonnes pratiques a été réalisé, ainsi que des capsules vidéos, et deux « ateliers renforcés » autour de la thématique de l'eau.

« Le premier conseil qu'on donne, c'est qu'il faut connaître sa consommation d'eau. »

Le diagnostic est la pierre angulaire du programme. « Nous avons monté une méthodologie, avec la création d'un questionnaire », relate Luc Guymare, chargé de projet Ecod'0 à la CCI du Morbihan. « Les rapports qui en découlent servent de base aux échanges. Ils comprennent à la fois une composante analytique, avec des indications précises, un état des lieux, et un plan d'action avec ce qu'il faudrait mettre en place au sein de l'entreprise ». « Le premier conseil qu'on donne, c'est qu'il faut connaître sa consommation d'eau. Grâce à cela, on peut déjà envisager des économies de 5 à 10% », ajoute le chargé de projet. Parmi les autres pratiques préconisées, on peut citer aussi le recyclage de l'eau, et l'assainissement de celle-ci directement sur site. « L'un des grands sujets du moment, c'est ce qu'on appelle les « eaux non conventionnelles », explique Luc Guymare. « Ce sont toutes les eaux utilisables, mais qui ne sont pas issues du réseau d'eau potable, comme par exemple l'eau de pluie, ou encore l'eau de

mer, dans les ports par exemple. On peut utiliser ces eaux pour le nettoyage, l'arrosage, l'irrigation... ». Des pratiques qui permettent à la fois de réaliser des économies et de diminuer le volume d'eau potable utilisé dans les entreprises. Autre type d'eau non conventionnelle : les eaux usées traitées. Elles sont actuellement rejetées en milieu naturel. La Réutilisation des Eaux Usées Traitées (Reut) est très rare en France : moins de 1% du volume traité est ré-usité. « Les freins administratifs et réglementaires sont encore nombreux », se désole Patrick Le Bourlay. Mais le programme Ecod'0 permet de valoriser des expériences dans ce domaine, comme c'est le cas sur le Golf de Rhuys, où l'eau traitée est reliée directement de la sortie de la station d'épuration au green.

Devant le succès de la première édition, la deuxième saison du programme, baptisée Ecod'02, est lancée, et va se dérouler jusqu'en avril 2022. « Toujours sur le territoire du Morbihan, on reste dans la continuité, mais il y a deux nouveautés : la création d'un « club des bonnes pratiques », et un accompagnement renforcé pour aller au delà du diagnostic », ajoute Luc Guymare, pour qui le monde économique semble avoir pris conscience de l'importance de préserver la ressource eau, ne serait-ce que pour des raisons de « garantie de l'activité en place et de potentiel de croissance ». « Le message que nous faisons passer, c'est aussi que les impacts du réchauffement climatique ne sont plus sur un horizon lointain et flou. C'est maintenant qu'il faut prendre les choses en mains ».

Plus d'infos :

<https://www.morbihan.cci.fr/developper-votre-entreprise/accompagner-vers-le-developpement-durable/optimiser-la-ressource-eau>

Le guide des bonnes pratiques :
<https://www.morbihan.cci.fr/developper-votre-entreprise/accompagner-vers-le-developpement-durable/optimiser-la-ressource-eau/guide>

En vidéo :

Consultation sur l'eau, tous concernés !

Il est toujours temps de participer à la consultation sur l'eau menée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne et l'Etat, qui se déroule jusqu'au 1er septembre. Pour cela, direction le

site : <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis-questionnaire.html>



La recette. Sucette au citron et pétale de coquelicot

Une recette originale qui mêle une fleur comestible et de l'huile essentielle de citron...A savourer à tout âge ! Une formule sans lactose et sans gluten.

On peut utiliser le coquelicot en cuisine. On pourra retrouver par exemple ses pétales en salade ou en décoration, et ses graines (qui ont un petit goût de noisettes) dans du pain. On peut également faire avec cette jolie fleur rouge des infusions ou des sirops. Le coquelicot a notamment des propriétés antitussives.

Pour 6 sucettes

Temps de préparation : 15 min

Temps de cuisson : 10 min

Ingrédients

- **200 g** de sucre
- **100 g** d'eau
- **1 CS** de vinaigre d'alcool
- **5 gouttes** d'huile essentielle de citron
- **1 CS** d'huile d'olive
- pétales de coquelicot

Préparation

- Dans une casserole mettez le sucre, l'eau, le vinaigre d'alcool. Faites chauffer jusqu'à 137°C. (Il vous faudra une sonde ou un thermomètre à sucre pour cette recette)
- Ôtez aussitôt du feu et ajoutez l'huile essentielle de citron. Attendez 5 minutes que le sucre refroidisse un peu.
- Huilez les moules à sucettes et remplissez à moitié le moule de sucre. Posez délicatement un pétale de coquelicot et versez du sucre par dessus. Ajoutez le bâtonnet et laissez durcir au frais.

Recette issue du site www.cuisine-libre.org

Rennes. Elles collectent les déchets alimentaires en vélo pour en faire du compost

Mêlant valorisation des biodéchets et mobilité douce, le projet « Les Rennes du Compost » trace son chemin à Rennes. Aux commandes de la toute jeune association : Hélène, Amel et Sophie, qui collectent en vélo électrique auprès des professionnels (et des particuliers dans le futur) des déchets alimentaires pour les transformer en compost.

Elles s'appellent Hélène, Amel et Sophie. Toutes trois sont rennaises, et fondatrices de l'association « Les Rennes du Compost ». Un projet qui a pris naissance il y a un an, à l'été 2020. «Anciennes collègues de travail dans un établissement de santé, nous étions toutes en réflexion sur notre vie professionnelle », explique Hélène « Nous voulions passer à l'action à la fois sur les plans environnementaux et sociaux, et appliquer ce que nous faisons dans notre vie privée dans notre travail ». A savoir, le compostage, et pour Sophie, la passion du vélo.

C'est ainsi que démarre l'aventure des « Rennes du Compost ». Dès l'automne 2020, les trois jeunes femmes se mettent en selle et démarrent une étude de marché, entament une formation en entrepreneuriat. Leur projet : mettre en place à Rennes un système de collecte de biodéchets, à destination des professionnels (restaurateurs, entreprises, écoles, boulangeries, fleuristes...), le tout grâce à un vélo électrique équipé d'une remorque qui peut supporter un poids de 300 kg.

Titulaires d'une formation de maitresses-composteuses, Hélène, Amel et Sophie mènent toutes les trois les collectes à vélo. Chacune a cependant son domaine de prédilection. « Comme on avait déjà travaillé ensemble, ça a été plus facile d'identifier ce qu'on voulait faire », précise Amel, qui gère la partie gestion. Hélène gère ainsi la partie compostage, la valorisation des biodéchets, et s'occupera des futurs ateliers de sensibilisation. Sophie, quant à elle, s'occupe de la recherche des clients et de la commercialisation. « Et on attache une grande importance à notre qualité de vie, au bien-être au travail, à l'équilibre maison-boulot », précise Amel.

L'association Les Rennes du Compost a démarré ses activités sur les chapeaux de roue, puisqu'elle continue sa phase d'expérimentation et compte déjà une vingtaine de clients, depuis le début des tournées en mai. Tous ont bénéficié dans un premier temps d'un diagnostique, qui permet d'évaluer le gisement de biodéchets. « Après, on fournit des bacs ou bio-seaux, qu'on collecte ensuite à chaque passage. On emmène ensuite le tout grâce à notre vélo sur notre zone de compostage », détaille Hélène. Une zone qui se situe dans le quartier de la Prévalaye, au sein du Jardin des Mille Pas. Après six à neuf mois de maturation, le compost va être ensuite « normé », afin de vérifier « le taux de carbone, d'azote et de pesticides, important pour les maraîchers et les agriculteurs à qui nous souhaitons le vendre ensuite, ainsi qu'aux particuliers », détaille Amel. Le compost sera aussi troqué avec Le Jardin des Mille Pas.

Mais le projet ne s'arrête pas là, puisque les trois jeunes femmes comptent aussi s'adresser pour leur collecte directement aux habitants de Rennes, notamment ceux de l'hyper-centre, dans lequel des composteurs collectifs sont compliqués à installer. Le tout en concertation avec les autres acteurs du territoire, notamment Rennes Metropole. Une

expérimentation devrait ainsi être menée avec une copropriété à la rentrée. A noter aussi, l'organisation future d'ateliers de sensibilisation au compostage, et la mise en place de point d'apport volontaires de biodéchets, dans des épiceries de vente en vrac par exemple.

En attendant, l'association va être accompagnée dans les prochains mois par le Tag35, afin de travailler à un futur passage en société coopérative.

Plus d'infos : La page Facebook de [Rennes du Compost](#)

Economiser l'eau, ça coule de source

150 litres d'eau par jour et par personne, c'est la consommation d'eau estimée en France. Un chiffre important, et qu'il va falloir nécessairement faire diminuer, alors que les scientifiques du GIEC alertent sans relâche sur les effets du réchauffement climatique et ses conséquences néfastes pour cette ressource indispensable (pénurie, pollution...).

Comment réaliser dès à présent des économies d'eau chez soi ? Zoom sur quelques solutions avec Nolwenn Ragel, chargée de mission lutte contre la précarité énergétique chez Héol, l'agence locale de l'énergie du climat du Pays de Morlaix.

▪ *Traquer les fuites*

On a tendance à ne pas trop y faire attention, mais les fuites d'eau peuvent être la source de plusieurs dizaine de milliers de litres d'eau gaspillés ! Un robinet qui goûte entraînerait ainsi sur un an la fuite de 35 000 litres ! Pour détecter une possible fuite, « Il faut surveiller son compteur d'eau le soir au coucher, et le lendemain matin, en n'utilisant pas d'eau la nuit », explique Nolwenn. Si les chiffres ont changé, c'est que de l'eau s'échappe quelque part. « On peut aussi mettre une coupelle sous chaque point d'eau, cela permet de détecter les éventuelles gouttes qui tombent », ajoute la chargée de mission.

▪ *Réduire sa consommation d'eau dans la salle de bains*

La salle de bains, c'est le lieu par excellence d'utilisation de l'eau dans la maison. 39% de la consommation d'eau part dans les douches et bains. Dans cette pièce, on peut agir sur plusieurs leviers. « Déjà, il faut préférer les douches aux bains », rappelle Nolwenn, et couper l'eau pendant qu'on se savonne ou qu'on se lave les dents. On peut utiliser également pour la douche un petit sablier, qui se fixe avec une ventouse sur le carrelage, et qui permet de voir en temps réel la durée de sa douche. On peut aussi installer un pommeau économe, qui réduit le débit de l'eau, ou avec un système de « start and stop » permettant d'arrêter l'eau momentanément sans avoir à toucher à la température ou aux robinets. Ou encore des robinets mitigeurs thermostatiques, qui gardent constante la température pendant toute la durée de la douche.

Pour les robinets des lavabos, l'idéal pour diminuer sa consommation est la mise en place d'un « mousseur », qui

mélange l'air à l'eau et permet de réduire le débit à environ 7 litres/minute. « On en trouve en magasin de bricolage ou en grande surface, à des prix assez modiques » précise Nolwenn. « Encore faut-il avoir des robinets qui soient pas trop anciens, pour qu'on puisse les installer dessus ».



Réducteur de débit pour douchette et mousseur pour robinet

▪ ***Réduire sa consommation d'eau dans les toilettes***

En moyenne, 9 à 10 litres d'eau sont évacués à chaque chasse

d'eau. Si désormais les toilettes les plus récentes sont équipées de chasse à double bouton, permettant des flux d'eau plus légers, un tiers des wc français serait encore équipés d'un système classique. On peut donc soit opter pour une chasse double flux, soit faire appel au système D et « placer dans le réservoir une bouteille remplie de sable », suggère Nolwenn. Il est aussi possible d'y mettre des « éco-plaquettes » qui se fixent sur le bord du réservoir.

Autre option, un peu plus radicale cette fois : passer des toilettes à eau aux toilettes sèches. Au lieu de l'eau, on utilise le plus souvent de la sciure de bois, qu'on ajoute le plus souvent après son passage, et on envoie le tout au compost. (Eco-Bretons vous proposera bientôt un article sur le sujet, ndlr). A noter qu'il existe des modèles de toilettes sèches séparant à la source l'urine des matières fécales, et qui ne nécessitent pas de matière carbonées.



Exemple de caravane toilettes sèches

▪ *La récupération d'eau de pluie*

Pour arroser le jardin ou laver la voiture, rien de tel que la récupération d'eau de pluie. Un récupérateur mural fera l'affaire, qui récoltera l'eau provenant des gouttières. On peut aussi utiliser cette eau pour des usages domestiques, mais seulement ceux qui ne nécessitent pas l'utilisation d'eau potable (toilettes, lessive, lavage des sols, pas les douches ou la cuisson). Dans ce cas, il est préférable d'installer une cuve souterraine de grande capacité avec une pompe, et qui pourra être reliée directement à la maison et aux endroits concernés. L'eau dans ce cas sera rejetée dans le réseau d'assainissement collectif (en cas de raccordement à celui-ci), et il sera nécessaire de faire une déclaration d'usage auprès de la mairie. De même, il faudra aussi entretenir régulièrement les installations et tenir à jour un carnet d'entretien. **Attention** : il est interdit d'utiliser à l'intérieur de votre habitation l'eau de pluie qui a ruisselé sur un toit contenant de l'amiante-ciment ou du plomb.

Pour toutes les informations réglementaires, rendez-vous sur le [site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31481](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31481)

Un article de Système D explique bien toutes les démarches et les [procédés techniques](https://www.systemed.fr/materiel-outillage-jardinier/recuperation-l-eau-pluie-quelles-solutions,2251.html) : <https://www.systemed.fr/materiel-outillage-jardinier/recuperation-l-eau-pluie-quelles-solutions,2251.html>

Héol est l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (Alec) du Pays de Morlaix. Sous forme associative, elle accompagne la transition énergétique sur les territoires de son secteur d'implantation. Ses 9 salariés conseillent les collectivités,

les professionnels et les particuliers dans plusieurs domaines : construction et rénovation thermique de l'habitat, énergies renouvelables, mise en place des politiques énergétiques du territoire, précarité énergétique...

Pour plus d'infos : <http://www.heol-energies.org/>

Consultation sur l'eau, tous concernés !

Il est toujours temps de participer à la consultation sur l'eau menée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne et l'Etat, qui se déroule jusqu'au 1er septembre. Pour cela, direction le

site : <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis-questionnaire.html>

The banner features a blue and white abstract background with wave-like shapes. In the top left corner is the logo of the Prefect of the Centre-Val de Loire region. In the top right corner is the logo of the Loire-Bretagne Basin Committee. A yellow speech bubble on the left contains the text 'Donnez votre avis sur'. The main text in the center reads 'DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021 les inondations et le milieu marin'. At the bottom left, the word 'L'eau' is written in large, white, stylized letters. On the right side, there are illustrations of blue coral and seaweed.

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-
VAL DE LOIRE
*Loire
Spazio
Piemonte*

comité de bassin
Loire-Bretagne

DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021
**les inondations
et le milieu marin**

L'eau

Une application pour connaître la qualité de l'eau des rivières et des plages

L'application « Qualité rivière », proposée par l'Agence Française pour la Biodiversité et les Agences de l'Eau, permet d'avoir accès à la qualité des cours d'eau près de chez soi. Depuis 2016, on peut également savoir quels sont les poissons qui les peuplent. Et depuis peu, la qualité des eaux de baignade est disponible, ainsi que l'accès via un ordinateur.

Savoir quelle est la qualité des rivières près de chez soi et connaître quels sont les poissons qui les peuplent... Toutes ces informations sont disponibles désormais via l'application « Qualité Rivière », éditée l'Agence Française pour la Biodiversité et les Agences de l'Eau. Depuis 2013, cette application permet aux possesseurs de smartphones d'être informés de la santé et de la qualité des cours d'eau situés près de chez soi, sur trois années, grâce à des cartes détaillées interactives et un code couleur : bleu pour « très bon état », vert pour « bon état », et rouge pour « mauvais état ». Le tout grâce à 5000 stations de suivi des cours d'eau. L'application propose également un « quizz » avec 20 questions pour tester ses connaissances sur l'eau, ainsi qu'une rubrique « le saviez-vous ? ». En 2016, elle s'est enrichie de données sur les poissons qui peuplent les cours d'eau, avec une photo pour chaque espèce, et une fiche avec des informations sur sa répartition géographique, son habitat, sa nourriture, et son classement (« en danger critique d'extinction », « vulnérable », « en préoccupation mineure »).

Les données ont été fournies par l'Onema (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), remplacée depuis 2017 par l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité).

Disponible sur tablette et smartphones, on peut utiliser l'application Qualité Rivière dès cet été sur ordinateur. Autre nouveauté, on peut aussi visualiser la qualité des eaux de baignades du littoral, classées selon un pictogramme et une couleur (bleu : qualité excellente, vert : bon, orange : suffisant, rouge : insuffisant). Les données proviennent du Ministère de la Santé.

Pour télécharger l'application sur téléphone, rendez-vous sur Google Play (pour les possesseurs d'un téléphone fonctionnant sous Android) ou sur App Store (pour les possesseurs d'un téléphone Apple). Pour consulter Qualité Rivière depuis un ordinateur, direction le site <https://qualite-riviere.lesagencesdeleau.fr/app/tabs/viz-map>

Eaux de baignade : Eau et Rivières de Bretagne s'interroge sur les données fournies par l'ARS

Dans la région, la plupart des eaux de baignades sont estimées en état au moins « satisfaisant » par l'Agence Régionale de Santé Bretagne. Mais l'association Eau et Rivières tire la sonnette d'alarme : elle s'interroge sur le fait que « les risques de pollution de diminuent pas (en témoignent le nombre élevé de fermetures préventives de plages) alors que les classements s'améliorent ». En cause selon elle : la fermeture préventive des plages en cas d'épisodes pluvieux, qui souvent donnent lieu à des épisodes de pollution, et le fait de fait de supprimer du classement des prélèvements réalisés lors de pollution ponctuelle (ce

qui est autorisé par une directive européenne). Selon Eau et Rivières de Bretagne, on ne peut cependant pas qualifier ce type de pollution de « ponctuelle », car ils sont « systématiques. Chaque fois qu'il pleut ou presque, il y a pollution , et elles concernent plusieurs plages simultanément». En outre, ces épisodes sont le reflet de « problèmes systémiques » de gestion, « et donc dans ce cas là la directive interdit explicitement l'élimination de ces analyses », poursuit l'association dans son communiqué. L'association a porté plainte auprès de la Commission Européenne à l'été 2020, ce qui a entraîné la fin de cette pratique. Elle a aussi demandé en mai 2021 à l'ARS de corriger rétroactivement les classements. (car ceux-ci portent sur les quatre dernières années). Faute de réponse de l'ARS, Eau et Rivières a enfin décidé de saisir le tribunal administratif afin de rétablir « les véritables classements des plages bretonnes ».

Plus d'infos : [Le site de l'association Eau et Rivières de Bretagne](#)

Consultation sur l'eau, tous concernés !

Il est toujours temps de participer à la consultation sur l'eau menée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne et l'Etat, qui se déroule jusqu'au 1er septembre. Pour cela, direction le [site](https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis-questionnaire.html) :

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis-questionnaire.html>



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-
VAL DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



comité de bassin
Loire-Bretagne

*Donnez votre
avis sur*

DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

**les inondations
et le milieu marin**

L'eau

